

Jean-Jacques Rousseau, *Discours sur l'origine de l'inégalité parmi les hommes*, 1754.

« Le premier qui ayant enclos un terrain s'avisa de dire : Ceci est à moi, et trouva des gens assez simples pour le croire, fut le vrai fondateur de la société civile. Que de crimes, de guerres, de meurtres, que de misères et d'horreurs n'eût point épargnés au genre humain celui qui, arrachant les pieux ou comblant le fossé, eût crié à ses semblables : "Gardez-vous d'écouter cet imposteur ; vous êtes perdus si vous oubliez que les fruits sont à tous et que la terre n'est à personne!" Mais il y a grande apparence qu'alors les choses en étaient déjà venues au point de ne plus pouvoir durer comme elles étaient : car cette idée de propriété, dépendant de beaucoup d'idées antérieures qui n'ont pu naître que successivement, ne se forma pas tout d'un coup dans l'esprit humain : il fallut faire bien des progrès, acquérir bien de l'industrie et des lumières, les transmettre et les augmenter d'âge en âge, avant que d'arriver à ce dernier terme de l'état de nature. [...] La métallurgie et l'agriculture furent les deux arts dont l'invention produisit cette grande révolution. Pour le poète, c'est l'or et l'argent, mais pour le philosophe ce sont le fer et le blé qui ont civilisé les hommes, et perdu le genre humain. »

Jean-Jacques Rousseau, *Du contrat social*, I, 8, 1762

« Ce que l'homme perd par le contrat social, c'est sa liberté naturelle et un droit illimité à tout ce qui le tente et qu'il peut atteindre; ce qu'il gagne, c'est la liberté civile et la propriété de tout ce qu'il possède. Pour ne pas se tromper dans ces compensations, il faut bien distinguer la liberté naturelle qui n'a pour bornes que les forces de l'individu, de la liberté civile qui est limitée par la volonté générale, et la possession qui n'est que l'effet de la force ou le droit du premier occupant, de la propriété qui ne peut être fondée que sur un titre positif... On pourrait sur ce qui précède ajouter à l'acquis de l'état civil la liberté morale, qui seule rend l'homme vraiment maître de lui; car l'impulsion du seul appétit est esclavage, et l'obéissance à la loi qu'on s'est prescrite est liberté. »

I. L'homme est-il naturellement sociable?

L'homme est naturellement voué à une existence politique.



ARISTOTE
Philosophie de l'Antiquité
(384-322 av. J.-C.)

[I] est évident que l'homme est un animal politique plus que n'importe quelle abeille et que n'importe quel animal grégaire¹. Car, comme nous le disons, la nature ne fait rien en vain; or seul parmi les animaux l'homme a un langage. Certes la voix est le signe du douloureux et de l'agréable, aussi la rencontre-t-on chez les animaux; leur nature, en effet, est parvenue jusqu'au point d'éprouver la sensation du douloureux et de l'agréable et de se les signifier mutuellement **A**. Mais le langage existe en vue de manifester l'avantageux et le nuisible, et par suite aussi le juste et l'injuste. Il n'y a en effet qu'une chose qui soit propre aux hommes par rapport aux autres animaux: le fait que seuls ils aient la perception du bien, du mal, du juste, de l'injuste et des autres [notions de ce genre]. Or avoir de telles [notions] en commun c'est ce qui fait une famille et une cité **B**.

Aristote, *Les Politiques* [v. 325 av. J.-C.], Livre I, chap. 2, trad. par P. Pellegrin, © GF, 1990, p. 91-92.

1. Grégaire: sont dits grégaires les animaux qui vivent en troupeau (latin, *gregus*), et plus largement les animaux sociaux.

L'homme à l'état de nature n'est pas sociable, mais livré à ses passions.



HOBBS
Philosophie moderne
(1588-1679)

[H]ors de la société civile, chacun jouit d'une liberté très entière, mais qui est infructueuse, parce que, comme elle donne le privilège de faire tout ce que bon nous semble, aussi laisse-t-elle aux autres la puissance de nous faire souffrir tout ce qu'il leur plaît. Mais dans le gouvernement d'un État bien établi, chaque particulier ne se réserve qu'autant de liberté qu'il lui en faut pour vivre commodément, et en une parfaite tranquillité, comme on n'en ôte aux autres que ce dont ils seraient à craindre. Hors de la société, chacun a tellement droit sur toutes choses, qu'il ne s'en peut prévaloir et n'a la possession d'aucune; mais dans la république, chacun jouit paisiblement de son droit particulier **A**. [...] Enfin, hors de la société civile, les passions règnent, la guerre est éternelle, la pauvreté est insurmontable, la crainte ne nous abandonne jamais [...]; mais dans l'ordre du gouvernement, la raison exerce son empire, la paix revient au monde, la sûreté publique est rétablie, les richesses abondent, on goûte les charmes de la conversation, on voit ressusciter les arts, fleurir les sciences; la bienséance est rendue à toutes nos actions et nous ne vivons plus ignorants des lois de l'amitié **B**.

Thomas Hobbes, *Le Citoyen ou les Fondements de la politique* [1642-1647], trad. S. Sorbière, © GF, 1990, p. 195.

Se préparer à l'explication de texte

Vocabulaire

Une société réunit des individus qui partagent naturellement certaines préférences et communiquent par la voix (*phonè*). Il existe ainsi des sociétés animales. Une communauté politique implique une réflexion des individus, au moyen du langage (*logos*), sur un ensemble de valeurs auxquelles ils se soumettent.

Questions

A Pourquoi le fait de vivre en société ne suffit pas à distinguer l'homme de l'animal?

B Pourquoi le langage donne-t-il naissance à des valeurs? Quelle est leur importance politique?

Étudier des distinctions

Examinez les différences douloureux-agréable/avantageux-nuisible/juste-injuste.

Se préparer à l'explication de texte

Courant de pensée

Hobbes défend l'absolutisme. L'État a un pouvoir absolu parce qu'il protège l'état civil, fruit d'un contrat passé entre les hommes, contre la violence de l'état de nature, où les hommes s'entre-déchirent, faute de lois.

Vocabulaire

> Une république est une société civile où la loi est l'expression de l'intérêt général.

> L'État est l'autorité qui centralise et exerce le pouvoir politique.

Questions

A Être libre, est-ce faire ce que l'on veut? Pourquoi la propriété ne peut-elle être garantie que dans la société civile?

B Pourquoi l'ordre du gouvernement est-il l'exact opposé du règne des passions?

Étudier une distinction

Expliquez les différences entre état de nature et état civil.